



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE **du 2 octobre 2020**

Le 2 octobre 2020 à 19H45, à la maison du Temps Libre à Landouge, s'est tenue l'Assemblée Générale Annuelle du **Club GV Bellevue** pour la saison 2019-2020 – sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Vote du compte rendu de l'AG 2019
- ✓ Rapport moral saison 2019-2020
- ✓ Rapport d'activités, dont la vie du site Internet (même période)
- ✓ Rapport financier
- ✓ Rentrée sous COVID et activités proposées pour la saison 2020-2021
- ✓ Budget prévisionnel de cette nouvelle saison – montant des cotisations
- ✓ Elections au Conseil d'Administration (élection au sein du Conseil et des Dirigeants) en raison de la vacance de sièges et de la nécessité de renforcer ledit Conseil
- ✓ Questions diverses
- ✓ Hommage à Robert DESBORDES.

Nombre de participants : 16 participants (dont 1 animatrice) + 2 ayant donné pouvoir à un membre présent (Emmanuelle AUDRERIE et Thérèse VOISIN représentées par Guy AVERTY).

Cette Assemblée Générale s'est tenue en présence de Mme Mauricette MAZIERE, Présidente du CODEP EPGV 87 qui, invitée pour l'hommage rendu à M. Robert DESBORDES prévu à l'issue de la présente réunion, a non seulement accepté notre invitation, mais nous a fait le plaisir de participer à l'intégralité de l'Assemblée Générale.

En préambule, le Président, Guy AVERTY remercie les participants pour leur présence. Il remercie également chaleureusement Mme Mauricette MAZIERE, Présidente du CODEP EPGV 87 d'avoir accepté son invitation.

Il demande d'excuser Thérèse VOISIN, absente ce soir pour des raisons familiales impérieuses.

Le Président rappelle qu'un hommage sera rendu, en fin d'Assemblée Générale, à Robert DESBORDES, un ancien Dirigeant de notre Club, qui s'est beaucoup investi dans sa gestion durant de nombreuses années, et qui nous a quittés en mai dernier.

Guy AVERTY donne la parole à Mme MAZIERE pour évoquer la crise sanitaire sans précédent, à laquelle nous avons dû faire face cette année – et son impact sur les clubs sportifs avec l'arrêt des activités pendant plusieurs mois. Mauricette MAZIERE indique que cette période a été particulièrement difficile et a généré un surcroît important de travail pour les équipes, qui ont dû faire preuve également d'une grande capacité

d'adaptation : le CODEP EPGV 87 a tout mis en œuvre pour apporter aux clubs le support/l'information nécessaires, au fil des multiples circulaires reçues des différentes instances sportives : fédération de gymnastique volontaire, ministère des sports. Durant la période de suspension de leurs prestations du fait de la COVID19, les animateurs ont bénéficié, via GVEmploi 87, du maintien intégral de leur salaire, ce qui malheureusement, ne sera pas le cas si un 2^{ème} confinement venait à être mis en œuvre.

Mauricette MAZIERE indique que les Assemblées Générales du CODEP EPGV 87 et du Comité Régional sont reportées en 2021.

1. Vote du compte rendu de l'AG 2019 :

Le compte rendu de l'Assemblée Générale Annuelle du 4 octobre 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral saison 2019-2020 :

Le Président rappelle l'apport important du CODEP EPGV 87, avec en particulier la gestion centralisée des animateurs via GVEmploi. Ce support a été d'autant plus précieux durant la crise sanitaire avec la mise en place du chômage partiel pour préserver l'emploi des animateurs.

Durant cette crise du COVID-19, notre Club a gardé le contact avec ses adhérents, en relayant les messages importants reçus du CODEP EPGV 87, de la Fédération de Gymnastique Volontaire, par le biais de messages transmis par le Secrétariat Général du Club.

Tout en reconnaissant l'excellence de ses relations avec le Service des Sports de la ville de Limoges, et tout particulièrement avec M. Mathieu GADAUD, le Président fait remarquer que pour la 2^{ème} saison consécutive, l'exercice 2019-2020 a été marqué par l'indisponibilité du gymnase Bellevue à certaines dates, ce qui ne va pas sans poser des problèmes d'organisation à certains de nos adhérents (qui ont fait le choix de notre club pour la proximité géographique avec leur domicile).

Mme MAZIERE, consciente de la gêne occasionnée par ces changements de salle, précise que la Municipalité de Limoges fait des efforts dans ce domaine, mais dans tous les cas, le sport professionnel de compétition reste prioritaire par rapport au sport de loisirs,

Soumis au vote, le Rapport moral présenté par le Président est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activités :

- Activités : rapport préparé par la Secrétaire, Thérèse VOISIN et présenté, en son absence, par le Président

A l'exception de la saison 2018-2019 qui proposait une activité supplémentaire (9 au lieu de 8) et avait enregistré un pic d'adhésion en marche nordique, l'exercice 2019-2020 marque une bonne résistance avec une stabilité globale, sur 5 ans, du nombre de licenciés autour de 100 (102 pour ce dernier exercice).

Cette stabilité est également observée en termes d'activités souscrites : 20% des licenciés pratiquent plusieurs activités au sein de notre Club.

Cette saison, un nouveau statut : celui de « membre bienfaiteur » a été créé – offrant au membre bienfaiteur la possibilité de pratiquer n'importe quelle activité moyennant une cotisation annuelle de 168,50 €. Deux adhésions ont été enregistrées.

L'examen du détail par activité met en évidence :

- une progression importante de l'activité Pilates.
Malgré un démarrage difficile en 2018 (horaire en milieu d'après-midi, accessibilité gymnase Léon Blum ?), nous avons décidé de reconduire cette activité pour la saison 2019-2020 (en la positionnant le jeudi de 19H à 20H à la place de la Gym tonique dans notre gymnase habituel, Bellevue) et notre persévérance a payé.
- une baisse des inscriptions pour les activités qui avaient été impactées par les indisponibilités du gymnase Bellevue de septembre 2018 à mai 2019 : 10 pour la Gym bien-être, 3 pour Sports Co, Stretching, Gym douce.

Le nombre de séances par activité est également communiqué aux participants.

Un repas adhérents – éducatrices(eur) a été organisé le 15 novembre 2019 à CHÉOPS.

Malgré la crise sanitaire, notre Club a tenu ses engagements avec la tenue de trois Conseils d'Administration, au lieu des 4 à 5 habituels.

Pendant la crise le club n'a pas oublié ses adhérents : 6 messages ont été adressés, un courrier pour annoncer la reprise, le lien vers les séances à la maison, l'engagement de Catherine CHABRAT qui a proposé des séances spécifiques via son site « Les Ateliers de Cathy ».

- Fonctionnement du site Internet : présenté par Daniel CHAUPRADE
Une baisse de fréquentation de notre site est constatée par rapport à la saison précédente - elle s'explique par la crise sanitaire ayant entraîné une suspension de nos activités pendant la période de confinement.
Un pic d'activité est traditionnellement relevé en septembre au moment des inscriptions.

Daniel CHAUPRADE invite les participants à lui envoyer des informations pour rendre notre site encore plus attractif.

Le Rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

4. Rapport financier :

Ce rapport est présenté par la Trésorière, Colette CHAUPRADE.

Cette saison, notre Club a proposé sept cours hebdomadaires, plus l'activité piscine.

Le nombre d'adhérents, autour d'une centaine, nous permettait d'envisager une année financière à l'équilibre.

Mais la crise sanitaire est arrivée, et nous avons été contraints de suspendre, pendant plusieurs mois, tous les cours (ainsi, 73 heures sur les 210 prévues n'ont pu être effectuées).

Paradoxalement, cette crise explique l'essentiel du résultat bénéficiaire de l'exercice.

En effet – et bien que nous ayons assuré le maintien intégral des salaires des éducatrices(eur) conformément aux recommandations de la Fédération EPGV et du CODEP 87 – l'intervention de l'État au titre du chômage partiel a permis une économie substantielle sur les charges prévisionnelles correspondantes.

Le contexte sanitaire demeurant fortement incertain, nous vous proposons de constituer une provision pour risque COVID de 700 €, qui nous sera sans doute très utile pour faire face aux défections d'adhérents redoutées pour la saison 2020-2021.

Après prise en compte de cette provision pour risque COVID, l'exercice 2019-2020 se termine avec un bénéfice de 800,54 €.

Soumis au vote, le Rapport financier est adopté à l'unanimité.

5. Rentrée sous COVID et activités proposées pour la saison 2020-2021 :

Les activités proposées pour la saison 2020-2021 restent identiques à celles de la saison écoulée, avec quelques ajustements en termes d'horaires pour les séances du jeudi.

La nomination d'un référent COVID en la personne de Michèle AUTELIN a été décidée et des protocoles sanitaires ont été mis en place à destination des adhérents. Le démarrage de l'activité piscine a été différé en raison de la crise sanitaire qui perdure – la reprise interviendra la semaine prochaine, le 6 octobre.

6. Budget prévisionnel de cette nouvelle saison – montant des cotisations :

Notre Club a pris la décision de faire un geste en faveur de nos adhérents, qui n'ont pas pu, pendant plusieurs mois, pratiquer leurs activités sportives favorites. Ainsi, un avoir (variable en fonction du nombre d'activités pratiquées sur la saison 2019-2020) leur a été offert, à valoir sur les cotisations de la saison 2020-2021.

L'établissement du budget prévisionnel pour la saison 2020-2021 a été un exercice difficile, compte tenu des énormes incertitudes quant à l'évolution de cette épidémie et à la sortie de crise.

Les hypothèses retenues sont prudentes avec un nombre d'adhérents en recul de 30% par rapport à la saison écoulée. Nous espérons vivement que cette chute de nos adhésions ne soit pas encore plus forte, ce qui fragiliserait encore plus la santé financière de notre club.

Les cotisations ont été maintenues au même niveau que l'an passé.

Le budget prévisionnel pour la saison 2020-2021 n'est équilibré qu'avec la reprise de la provision COVID-19, 700 €, et sous réserve de l'obtention d'une subvention de la ville de Limoges de 1 000 € au titre de l'érosion particulièrement sensible des inscriptions pour les disciplines touchées par les indisponibilités du gymnase Bellevue sur trois exercices successifs.

Le budget prévisionnel proposé, avec le maintien des cotisations au même niveau que la saison 2019-2020, est adopté à l'unanimité.

7. Elections au Conseil d'Administration (élection au sein du Conseil et des Dirigeants) en raison de la vacance de sièges et de la nécessité de renforcer ledit Conseil :

- Le Président, Guy AVERTY informe les participants de la démission de Thérèse VOISIN et la remercie vivement pour tout le travail accompli, la disponibilité, le professionnalisme et l'implication dont elle a fait preuve pendant ses différents mandats.
- Le Président propose d'élire au sein du Conseil d'Administration, Mireille CHASSAING, une adhérente qui a fait récemment acte de candidature - et ce pour la durée du mandat restant à courir des autres Administrateurs.
- Guy AVERTY renouvelle son souhait, déjà formulé lors de précédentes Assemblées, de renforcer le Conseil d'Administration.

L'élection de Mireille CHASSAING au sein du Conseil d'Administration et sa nomination en qualité de Secrétaire Générale en remplacement de Thérèse VOISIN est adoptée à l'unanimité.

Mireille CHASSAING, présente à l'Assemblée Générale, remercie les participants de la confiance qui vient de lui être ainsi témoignée.

8. Questions diverses :

Néant.

9. Hommage à Robert DESBORDES :

Le Président, Guy AVERTY rend hommage à M. Robert DESBORDES, qui a œuvré, pendant de nombreuses années au sein du Club GV Bellevue, et a contribué largement, en tant que Président et Dirigeant de ce club, à son développement et à la promotion de la Gymnastique Volontaire.

Guy AVERTY donne la parole à Mme MAZIERE et aux participants qui l'ont bien connu pour évoquer son souvenir et des anecdotes.

Cet hommage se termine par la remise de fleurs à son épouse, Mme Christiane DESBORDES.

L'ordre du jour de la présente Assemblée étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.